

LES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION NATIONALE INDÉPENDANTE HARKIS (CNIH)



@Ajir Lozère

Françoise Dumas, présidente de la Commission Nationale Indépendante Harkis, est heureuse de vous présenter le sixième numéro de la newsletter de la CNIH.

20 MAI

AUDITION DE FRANÇOISE DUMAS SUR LA PROPOSITION DE LOI SUR LES RAPATRIÉS D'INDOCHINE



@Margot DE OLIVIERIA/CNIH

Le 20 mai 2025, Françoise Dumas, présidente de la CNIH a été auditionnée à l'Assemblée nationale dans le cadre de la proposition de loi sur les rapatriés indochinois.

Le 20 mai, la Présidente de la CNIH, Françoise Dumas, a été auditionnée par Anne Le Hénanff, députée du Morbihan, et Olivier Faure, député de la Seine-et-Marne et rapporteur de la proposition de loi portant reconnaissance de la Nation envers les rapatriés d'Indochine et réparation des préjudices subis par ceux-ci et leurs familles du fait de l'indignité de leurs conditions d'accueil et de vie dans certaines structures sur le territoire français.

L'objectif poursuivi par cette proposition de loi transpartisane est la mise en œuvre d'un dispositif similaire à celui des Harkis issu de la loi de 2022 pour les Indochinois, décrits comme les « premiers rapatriés de l'histoire » de la France. La Présidente de la CNIH ainsi que le Secrétaire général ont donc été sollicité pour faire part de leur expertise sur le sujet.

Cette proposition de loi, déposée le 13 février 2025, est passée en commission peu de temps après l'audition de Françoise Dumas avant d'être adoptée à l'Assemblée nationale le 3 juin à l'unanimité. Ce texte devrait être étudié en première lecture au Sénat sous peu.

26 MAI

**CONSEIL CONSTITUTIONNEL,
DÉCISION N°2025-1139 QPC DU
16 MAI 2025**



CONSEIL CONSTITUTIONNEL



DÉCISION

@Conseil constitutionnel

Le Conseil constitutionnel juge que les dispositions législatives ouvrant droit à réparation du fait de l'indignité des conditions d'accueil en France de certaines personnes rapatriées d'Algérie s'appliquent à toutes les personnes rapatriées d'Algérie de statut civil de droit local et à leurs familles.

Le juge constitutionnel a donc écarté les griefs et déclarés les dispositions déférées par les requérants conformes à la Constitution.

« S'appuyant sur les travaux préparatoires de la loi [n° 2022-229 du 23 février 2022], le Conseil constitutionnel juge que le législateur n'a pas entendu réserver ce droit à réparation aux personnes ayant servi la France en Algérie mentionnées au premier alinéa de l'article 1er de cette loi, mais a souhaité, ainsi qu'il résulte des termes mêmes des dispositions contestées de son second alinéa, l'ouvrir à toute personne rapatriée anciennement de statut civil de droit local et aux membres de sa famille.

Il en a déduit que la loi n'instaure pas la différence de traitement qu'y décelaient les requérants entre les personnes anciennement de statut civil de droit local, qui bénéficient toutes, ainsi que leurs familles, de cette réparation dès lors qu'elles ont été hébergées dans des conditions indignes. »

12 JUIN

**COMMISSION DE
RÉPARATION**



@Thomas EYRAUD/CNIH

La CNIH s'est réunie en commission restreinte de réparation le 12 juin 2025.

Le jeudi 10 avril s'est tenue une commission restreinte de réparation. La CNIH a ainsi pu valider les dossiers récemment instruits par l'ONaCVG.

Plus de **623** dossiers ont été présentés à la CNIH lors de cette commission, et plus de **470** ont reçu une issue favorable, pour un montant cumulé de plus de **3 800 000 €**. De plus, près de 640 recours gracieux ont été présentés.

14 JUIN

DÉPLACEMENT DE FRANÇOISE DUMAS EN LOZÈRE



@Ajir Lozère

Françoise Dumas, présidente de la CNIH, s'est rendue en Lozère le 14 juin.

Le 14 juin, la présidente de la CNIH, Françoise Dumas s'est rendue à Prévençhères en Lozère pour une cérémonie d'hommage à l'invitation d'AJIR Lozère. La Présidente, les Harkis, le corps associatifs et les élus se sont ainsi rassemblés autour de la stèle du plateau du Roure.

La cérémonie a débuté par la lecture de différents messages d'hommages, suivi du dévoilement de la plaque commémorative puis d'un dépôt de gerbe. Par la suite, Françoise Dumas a pu visiter une exposition sur le hameau forestage de Pourcharesses/Villefort.

25 JUIN

INTERVENTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL



@Inconnu/AORPP/CNIH

Le Secrétaire général de la CNIH, Marc Del Grande, est intervenu le 25 juin auprès de l'association des officiers de réserve de Paris

Le 25 juin, le Préfet Marc Del Grande, Secrétaire général de la CNIH, a été sollicité par des associations d'officiers de réserve de Paris pour intervenir au sujet de la genèse de la Commission et de la mise en œuvre du dispositif de réparation.

Marc Del Grande a eu l'occasion de revenir sur les dates marquantes de la loi de réparation, de sa promulgation en février 2022, au bilan actuel du dispositif. Par ailleurs, cette prise de parole a été l'occasion d'expliciter les critères utilisés par les personnalités qualifiées de la CNIH pour mener les expertises historiques.

Un certain nombre de fils et filles Harkis ont rejoint la conférence ce qui a permis à ces derniers d'échanger avec le Secrétaire général.

2 JUILLET

PREMIÈRE RÉUNION DE TRAVAIL DU JURY DU PRIX GÉNÉRAL FRANÇOIS MEYER



@Photo non exhaustive @Thomas EYRAUD/CNIH

Une première réunion du jury pour l'édition 2025 du Prix Général François Meyer, prix de la CNIH, Mémoire vivante des Harkis s'est tenue le 2 juillet à l'hôtel de Cassini.

En ce mercredi 2 juillet, et durant près de deux heures et demi, les membres du jury se sont réunis autour des réalisations concourant au Prix Gal François Meyer, Mémoires vivante des Harkis.

Chacun a ainsi pu échanger ses premières impressions et livrer son ressenti pour chacune des vingt-et-une œuvres en lice en 2025. Des tendances s'esquissent déjà.

Les échanges furent denses, mais à ce stade, toutes les hypothèses restent permises. La période estivale sera l'occasion pour toutes et tous de relire et d'étudier chaque création.

À septembre donc, pour la prochaine réunion et la délibération définitive du jury.

12 JUILLET

DÉPLACEMENT DE LA CNIH DANS L'AUDE



@CNIH

La CNIH s'est rendue dans l'Aude le 12 juillet 2025

Le 12 juillet 2025, Françoise Dumas, Présidente de la CNIH, s'est rendue dans l'Aude à l'invitation de l'association S.A.C.H.E et de sa présidente Sabbah Atrous, pour une journée d'hommage aux Anciens combattants. Lors de cette visite, elle a honoré la mémoire des Harkis dans les hameaux de forestage de Pujol-de-Bosc (commune de Villeneuve-Minervois), Saint-Martin-des-Puits et Lapradelle-Puilaurens (commune de La Pradelle), tous reconnus pour ouvrir droit à réparation.

Après un déjeuner convivial, Françoise Dumas, accompagnée d'Abdelkader Bomadi, ancien combattant ayant résidé dans le hameau de Saint-Martin-des-Puits, a déposé une gerbe près de la stèle commémorative. Le Préfet Marc Del Grande, Secrétaire général de la CNIH, a ensuite échangé avec les familles de Harkis, indiquant que 853 dossiers sur 992 avaient été traités dans l'Aude, pour un montant total d'environ 6 millions d'euros.

17 JUILLET

COMMISSION DE RÉPARATION

La CNIH s'est réunie en commission plénière le jeudi 17 juillet

Le jeudi 17 juillet s'est tenue une commission plénière de réparation. La CNIH a ainsi pu valider les dossiers récemment instruits par l'ONaCVG. Plus de **700** dossiers ont été présentés à la CNIH lors de cette commission, et près de **545** dossiers ont reçu une issue favorable, pour un montant cumulé de plus de **4 680 000 €**. De plus, 175 recours gracieux ont été présentés.

COMMISSION DE RÉPARATION ET BILAN CUMULATIF JANVIER-JUILLET 2025



@Thomas EYRAUD/CNIH

La CNIH présente les données chiffrées du bilan cumulatif des réparations validées pour l'année 2025

De janvier à juillet 2025, plus de **8000** dossiers ont été présentés à la CNIH et plus de **5440** ont reçu une issue favorable, pour un montant cumulé de plus de **42 000 000 €**. De plus, plus de **1000** recours gracieux ont été présentés.

Cela porte le nombre total de dossiers depuis la création de la CNIH à près de **34 600**, dont près de **24 500** ont reçu une issue favorable. Cela représente un total de près de **195 000 000 €** versés au titre de la réparation.



@Midi Libre

“ELLES NOUS INSPIRENT”

LES COURAGEUSES

À travers cette rubrique, nous voulons valoriser des parcours inspirants qui témoignent de la richesse et de l’engagement des parcours des Harkis et de leurs descendants.

En 1964, à Lodève, une soixantaine de femmes harkies – épouses, sœurs ou filles d’anciens supplétifs de l’armée française en Algérie – sont embauchées dans un atelier de tissage installé dans un ancien baraquement militaire. Elles y fabriquent des tapis d’exception, d’inspiration berbère, mais aussi classiques ou contemporains, destinés à orner les plus hauts lieux de la République. En 1966, leur atelier est rattaché au Mobilier national.

Ces femmes, restées longtemps invisibles, ont transmis un savoir-faire issu de leur culture d’origine, tout en s’adaptant aux exigences de l’institution française. Sans statut clair, souvent contractuelles ou vacataires, elles ont pourtant permis à Lodève de renouer avec sa tradition textile.

Soixante ans plus tard, l’événement "Les Courageuses" (2024), porté par l’association Mémoires Méditerranée, leur rend hommage. À travers expositions, lectures, fresques, projections et témoignages, il met en lumière leur parcours d’exil, de travail, de silence, et de transmission. Ces femmes furent non seulement licieuses, mais aussi piliers de leurs familles et actrices d’un patrimoine commun resté longtemps méconnu.